

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Band: 34 (1905)

Heft: 4

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'étoffe aux raies roses, noires et blanches va servir au cours moyen, pour l'étude de la direction des lignes. Les directions horizontales, verticales et obliques sont indiquées à l'enfant au moyen d'exemples concrets : la souris qui trotte, la flèche lancée vers la cible, la pluie chassée par le vent. Toutes ces choses furent dessinées dans les cahiers. De plus, dans cette leçon pleine de vie, on a fait usage des couleurs ; ici on a donc employé la nouvelle méthode de dessin.

A. AYER, secrétaire.

BIBLIOGRAPHIES

I

L'Histoire (évolution du genre) par *Léon Levrault*, ancien élève de l'école normale supérieure, agrégé des lettres, professeur de l'université, 1 vol. broché, de 156 p., prix 75 cent. — Paris, librairie *Paul Delaplane*.

La Narration (méthode et applications) par *M. Roustan*, agrégé des lettres, professeur au Lycée de Lyon, 1 vol. broché, de 160 pages, prix, 75 cent. — Paris, chez *Paul Delaplane*.

Ces deux opuscules font partie de deux séries d'ouvrages édités en ce moment par la librairie Paul Delaplane. La première série, intitulée : *Les genres littéraires*, comprend l'épopée, le roman, la comédie, drame et tragédie, la poésie lyrique, l'histoire, la satire, la fable, par *Léon Levrault* : l'éloquence et les lettres par *M. Roustan* et la critique littéraire par *René Doumic*. Sous le titre, *La Composition française*, la seconde série doit comprendre les ouvrages suivants, tous rédigés par M. le prof. *Roustan* : la description et le portrait, la narration, le dialogue, la lettre et le discours, la dissertation littéraire, la dissertation morale.

Ces opuscules méritent d'être lus, non seulement par les étudiants qui ont un examen quelconque à préparer, mais surtout par les instituteurs et les professeurs qui ont le souci de rajeunir leur enseignement de la composition et de la littérature françaises. J. D.

II

Revue de Fribourg. — Sommaire du n° 1, janvier 1905 : *L. Birot* : Sur la méthode de la prédication contemporaine : Deuxième lettre : l'organisation de l'enseignement religieux. — *M.-St. Gillet* : Le dilettantisme. — *G. de Reynold* : Jean-Jacques Rousseau et les paysages de la Suisse. — *Max. Reymond* : Les origines chrétiennes d'Avenches. — *M. Musy* : Chronique : L'activité de la Société fribourgeoise des sciences naturelles en 1903-1904. — A travers les Revues. — Livres nouveaux. — Notes et nouvelles.

Chronique scolaire

Neuchâtel. — La commission scolaire a décidé l'introduction, à titre d'essai, de l'enseignement antialcoolique dans les écoles primaires de La Chaux-de-Fonds.

M. Ed. Clerc, directeur des écoles primaires, a rapporté sur la question; il l'a fait d'une façon assez modérée pour que ses conclusions aient pu être adoptées par tous les membres. On a craint de surcharger le programme que l'on s'accorde à trouver déjà trop étendu; on a parlé du manque d'unité qui se ferait sentir d'une classe à l'autre et des dangers que ferait naître l'enseignement trop tendanciel d'un maître abstinent. Toutes ces raisons sont tombées devant les explications nettes de M. le Directeur des écoles.

Le projet ne prévoit pas l'introduction d'une branche nouvelle au tableau des leçons. L'enseignement antialcoolique sera donné pendant les leçons ordinaires; les maîtres utiliseront dans ce but les dictées orthographiques, les problèmes d'arithmétique, etc., d'une façon toute incidente.

L'instituteur parlera contre l'abus, mais non contre l'usage des boissons fermentées.

Les conclusions du rapport de M. Clerc ont été adoptées à l'unanimité; elles sont rédigées comme suit :

L'enseignement antialcoolique est introduit dans les écoles primaires à titre d'essai.

Cet enseignement sera donné sur les bases suivantes :

1. A partir de la 4^e classe, une heure sera consacrée chaque semaine à cet enseignement.

2. Chaque instituteur et institutrice donnera cet enseignement à l'occasion d'une branche quelconque du programme et à l'heure qui lui conviendra.

3. L'instituteur notera le sujet de chaque leçon donnée et les branches choisies.

4. Le programme, fractionné par périodes bimestrielles, sera soumis aux membres du corps enseignant et approuvé par le comité des études. Il devra reposer sur le principe de l'abstinence, pour les enfants, et de la modération pour les adultes.

Fribourg. — *M. JOSEPH MONNERAT, instituteur.* — La mort vient de faire une nouvelle victime dans les rangs du corps enseignant fribourgeois. M. Monnerat, instituteur, à Semsales, a succombé, le 8 février, au mal terrible dont il a senti les premières atteintes en prenant la direction de l'importante classe des garçons de Semsales. Sorti de l'Ecole normale en 1892, M. Monnerat, après une année de stage, a débuté dans l'enseignement à Villarimboud. Il a ensuite desservi les écoles de Montborget et de Grattavache, puis l'autorité supérieure lui a confié le poste qu'il occupait depuis deux années environ. Sentant ses forces lui revenir, M. Monnerat avait dit à son inspecteur, au commencement de l'hiver, après avoir pris quelque temps de repos : « Je crois que je puis maintenant reprendre mes fonctions; je ferai en sorte de ne pas laisser souffrir mon école et lorsque je ne pourrai plus suffire à la besogne, je demanderai un auxiliaire et je me retirerai. » Dix jours s'étaient à peine écoulés que ce vaillant maître était obligé de se retirer, terrassé

par la maladie. M. Monnerat est mort à la peine. Avant de l'appeler à Lui, Dieu lui réservait une épreuve qu'il a supportée chrétiennement. Sa jeune femme, atteinte aussi d'une maladie de poitrine, l'a précédé de cinq jours dans la tombe, laissant orphelins quatre petits enfants, dont l'ainé a à peine huit ans.

M. Monnerat a fait une mort édifiante. Plusieurs fois, dans les derniers jours, il a voulu recevoir la sainte Eucharistie. Il n'était âgé que de trente-six ans.

M. Monnerat possédait de sérieuses aptitudes pédagogiques. Dans les postes qu'il a occupés, il a su, grâce à son énergie et à l'application des bonnes méthodes, faire progresser, en peu de temps, la classe qui lui était confiée. Il aimait l'étude et l'on ne tarda pas à s'apercevoir qu'il avait sérieusement travaillé à son perfectionnement. Dans les réunions scolaires, M. Monnerat ne manquait jamais de prendre la parole et son langage concis était toujours frappé au coin du bon sens et de la saine pédagogie. L'année dernière, il fut chargé du rapport général pour la réunion annuelle de notre Société pédagogique, à Châtel-Saint-Denis. C'est encore lui, on s'en souvient, qui porta le toast au gouvernement de Fribourg.

M. Monnerat était d'une exactitude exemplaire dans la tenue de sa classe. Il y apportait un soin jaloux et ses supérieurs éprouvaient un vrai plaisir à constater l'ordre qui régnait dans son école. Maître qualifié et vraiment dévoué, M. Monnerat avait à cœur l'éducation de ses élèves et les surveillait activement en dehors des heures de classe.

Les funérailles ont eu lieu à Attalens, au milieu d'un grand concours de la population. Le corps enseignant du district, au grand complet, s'est fait un devoir d'accompagner jusqu'à sa dernière demeure celui qui avait usé ses forces au service de la noble cause de l'éducation populaire.

Que Dieu accorde à ce bon et vaillant serviteur la récompense éternelle! *R. I. P.*

—♦—

AVIS

La Direction de l'Instruction publique fait connaître que la Commission consultative des études a choisi les œuvres suivantes d'auteurs classiques sur lesquelles les candidats aux épreuves de 1905 en obtention du brevet primaire, ainsi qu'aux examens de renouvellement, seront appelés à formuler une appréciation raisonnée.

A. Épreuves des aspirants et aspirantes.

Molière : *Le Misanthrope* (édition Delagrave).

Chateaubriand : *Extraits* (Hachette).

B. Examens de renouvellement.

Victor Hugo : *Poèmes choisis* (Delagrave).

Fénelon : *Lettres sur les occupations de l'Académie française* (Delagrave).

Direction de l'Instruction publique.